



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élargissement

Question écrite n° 130060

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des affaires européennes, sur l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne. Le peuple Croate a dit oui à l'adhésion de son pays à l'Union européenne, dimanche 22 janvier 2012, lors d'un référendum jugé crucial par les autorités de cette jeune République, vingt ans après son indépendance de l'ex-Yougoslavie. Le oui s'est imposé avec plus de 66 % des voix. Désormais, le traité d'adhésion que la Croatie a signé en décembre devra être ratifié par chacun des vingt-sept États membres de l'UE pour entériner son intégration dans le bloc européen, prévue le 1er juillet 2013. Il lui demande quelle est sa réaction à l'annonce de ce résultat.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130060

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1939

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)